

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL – 18 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit juillet, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date 11 juillet 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

Absents excusés : Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI.

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Votants : 06

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 12 juin 2023.

- APPROBATION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR – ALIENATION CHEMIN LA PUYCHALLERIE

Le Maire rappelle qu'une enquête publique s'est déroulée pendant 15 jours consécutifs du lundi 19 juin 2023 au vendredi 30 juin 2023, en vue de l'aliénation d'une portion du chemin rural, au hameau de La Puychallerie, chemin « enclavé » desservant uniquement des terrains appartenant à Mr François PELLERIN, pour une longueur approximative de 220 mètres. Mr Lionel LALEVÉE, nommé commissaire enquêteur, a fourni le rapport de son enquête et le maire en expose les conclusions : il émet un avis favorable au projet de vente.

Après examen des documents, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- approuve le rapport du commissaire enquêteur relatif à l'aliénation du chemin précité,
- charge le maire de faire part de cette décision à l'acquéreur,
- confirme la vente précitée aux prix fixés par délibération du 13 décembre 2007 : 0.20 €/m² (excédent de voirie en dehors des hameaux),
- charge le maire de signer l'acte de vente auprès du notaire choisi par l'acquéreur, après détermination exacte de la surface par le géomètre de l'acquéreur,

- PASSAGE A LA NOMENCLATURE COMPTABLE M 57 AU 1^{ER} JANVIER 2024

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction comptable la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales. Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions. Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la commune de Sacierges St Martin le budget principal.

Le maire demande aux élus d'approuver le passage du budget principal de la commune de Sacierges St Martin à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2024. Il propose d'adopter la **nomenclature M57 abrégée** à compter du 1er janvier 2024 et cette norme comptable s'appliquera au Budget Principal.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable de la commune de Sacierges St Martin au 1^{er} janvier prochain.

-TARIFICATION DE LA VAISSELLE CASSEE AU GITE

Ce sujet était inscrit à l'ordre du jour, mais après vérification, il existe déjà une délibération de 2008 qui fixe les tarifs applicables aux remboursements de vaisselle cassée par les usagers. Cela concerne les locations des salles des fêtes et celles du gîte. Le maire rappelle donc les tarifs votés :

Verre 1,50 €

Assiette 3,00 €

Pot à eau 3,00 €

Saladier 3,50 €

Couvert 1,00 €

Corbeille à pain 1,00 €

Tasse 1,50 €

- REGLEMENT DU CIMETIERE

Le maire présente aux élus un projet de règlement du cimetière. Le conseil municipal prend note de ce projet, il débat certains points du règlement et propose des ajouts et/ou des modifications.

Le maire propose d'intégrer les remarques et annotations dans la version définitive du règlement.

L'approbation de ce règlement sera inscrite à l'ordre du jour de réunion de conseil de septembre pour une application au 1^{er} octobre 2023.

De même, le maire propose d'actualiser les tarifs des concessions du cimetière pour être en cohérence avec le futur règlement. Ce sujet sera également présenté dans sa version définitive au conseil municipal en septembre.

- LE RELAIS DE L'ABLOUX

Le maire expose que le matériel de cuisine de cet établissement a été installé en 2004. Le lave-vaisselle est défectueux, ainsi que les grilles des hottes. Il propose aux élus de remplacer ces deux éléments. Le conseil municipal approuve le changement du lave-vaisselle pour un montant HT de 1 803 € (livré et installé) ; le devis pour les grilles est attendu.

Par ailleurs, le regard du bac dégraisseur est cassé ; le maire propose de demander un devis à une entreprise pour la réparation.

- QUESTIONS DIVERSES

5 Rue d'En Bas – La visite pour l'audit énergétique a eu lieu ce matin. Dans l'attente des résultats, le maire propose de demander des devis dès maintenant pour anticiper la demande de subventions. Le maire et ses adjoints se chargent de contacter les entreprises.

Par ailleurs, le maire annonce avoir signé un mandat d'exclusivité avec un agent immobilier (Ozéo) pour la mise en vente de la maison 12 Rue d'En Bas dont la commune est propriétaire.

Travaux de voirie : Les travaux de voirie communale devraient débuter en septembre. Par ailleurs, le Département a également programmé la réfection de la traversée du bourg de Sacierges (rabotage + enrobé) à cette même période.

Dépôts sauvages (décharges en pleine nature) : Trop d'incivilités sont constatées sur le territoire de la commune (Le Recheuil, les Chaumes de la Lande). Pour certains détritiques, le propriétaire est identifiable. Son nom et ses coordonnées seront transmises au Symctom qui dispose d'un agent assermenté en capacité de verbaliser le(s) contrevenant(s). Des photos ont été prises sur site pour compléter le dossier.

Fibre optique : Une réunion publique aura lieu à la salle Guy Authiat de Sacierges le mercredi 20 septembre, à 18h30. Cette rencontre, **ouverte à tous**, est organisée par Berry Fibre Optique en charge du déploiement de la fibre. En voici le déroulé :

- Film présentant la construction et les avantages de la fibre optique
- Présentation du déroulement d'un raccordement
- Questions/réponses.
- Accès au stand des opérateurs présents (en fonction de leur planning de déploiement)

Course cycliste du 29 juillet : Il manque encore quelques signaleurs pour cet événement. Le maire prévoit un arrêté d'interdiction de circuler pour la Rue des Forgerons afin de sécuriser la course et libérer ainsi 2 postes de signaleurs. Le vélo club blancois a envoyé à la mairie la liste des opérations à mettre en œuvre avant le jour J. Le maire s'est déjà chargé d'une partie de cette logistique (lots, organisation du verre de l'amitié à l'arrivée de la course...).

Les signaleurs de course inscrits ont RDV à 14h, salle des fêtes de Sacierges, pour remise des consignes.